

## **Explications de vote sur l'ensemble du Projet de Loi de Finances pour 2010**

**Nicole Bricq, première Vice-présidente de la commission des Finances du Sénat**

**séance du mardi 8 décembre 2009**

[M. le président.](#) La parole est à Mme Nicole Bricq. (Applaudissements sur les travées du groupe socialiste et du groupe CRC-SPG, ainsi que sur certaines travées du RDSE.)

[Mme Nicole Bricq.](#) Monsieur le président, madame la ministre, messieurs les ministres, monsieur le président de la commission des finances, monsieur le rapporteur général, chers collègues, et, pour beaucoup d'entre vous, chers amis, au lieu de nous mobiliser sur une stratégie de sortie de crise, le Gouvernement a choisi de porter le fer contre les collectivités locales, qui ont pourtant hautement contribué à rendre moins insupportable l'année 2009, marquée par la tourmente économique et sociale.

Les collectivités territoriales ont servi d'amortisseur social en même temps qu'elles ont soutenu l'investissement public, alors que l'investissement privé était en panne et qu'il le demeure. Pour les remercier, le Gouvernement supprime leur impôt économique. À terme, elles seront donc contraintes de réduire la voilure de leurs initiatives et/ou d'augmenter les impôts de ceux qui les paient déjà, à savoir les classes moyennes.

Les collectivités territoriales sont sommées de contribuer à la réduction de l'endettement public alors que, dans la dernière période, elles ont diminué leur propre endettement pour honorer, il est vrai, l'engagement de campagne du candidat à l'élection présidentielle ; il fallait un allègement général de la fiscalité des entreprises.

Il ne s'agit là que du premier acte d'une bien mauvaise pièce, dans l'attente des projets de réorganisation territoriale. Ceux d'entre nous qui s'étaient fait qualifiés de façon retentissante dans la presse de « frondeurs » ont finalement donné raison à Mme la ministre de l'économie et des finances,...

[M. Jean-Louis Carrère.](#) Ils ont cassé l'élastique de la fronde !

[Mme Nicole Bricq.](#) ... qui avait déclaré qu'il n'y avait pas de fronde. Je regrette que M. Raffarin ne soit pas dans l'hémicycle en cet instant, car j'aime bien dire les choses en face.

J'aurais donc voulu dire à M. Raffarin, qui avait pris la tête de ce mouvement, mais qui a finalement voté la suppression de la taxe professionnelle et qui s'en est bruyamment réjoui dans les médias, ainsi qu'à tous ses collègues qui ont voté comme lui, qu'ils ont entériné la perte d'autonomie fiscale des collectivités territoriales. (Bravo ! et applaudissements sur les travées du groupe socialiste et du groupe CRC-SPG, ainsi que sur certaines travées du RDSE.)

[M. René-Pierre Signé.](#) Ils se sont couchés !

[Mme Nicole Bricq.](#) L'État aura la main complète sur les finances locales. Le beau livre ouvert en 1981, avec les grandes lois décentralisatrices, sera ainsi refermé. (Applaudissements sur les travées du groupe socialiste et du groupe CRC-SPG, ainsi que sur certaines travées du RDSE. - Protestations sur les travées de l'UMP et de l'Union centriste.) Si ce fut si facile, madame la ministre – finalement, vous devriez remercier M. Raffarin – c'est parce qu'un gouvernement qu'il dirigeait a transféré aux collectivités locales des dépenses dynamiques assorties de recettes atones. (Applaudissements sur les travées du groupe socialiste et du groupe CRC-SPG, ainsi que sur certaines travées du RDSE.)

[M. Guy Fischer.](#) Eh oui !

[M. Adrien Gouteyron.](#) Et l'APA ?

[Mme Nicole Bricq.](#) Ce gouvernement n'a pas voulu inscrire dans la Constitution l'autonomie fiscale à la place de l'autonomie financière. Toutes les clauses de rendez-vous du monde ne suffiront pas à faire oublier cette tare

originelle. Ces rendez-vous, que vous avez multipliés et étalés dans le temps, laissent les élus locaux dans l'instabilité. Aujourd'hui, après le débat au Sénat, ils ne sont assurés de rien.

Les élus locaux, accusés d'être dépensiers, ...

[M. Dominique Braye](#). Les régions, oui !

[Mme Nicole Bricq](#). ... sont les boucs émissaires du Gouvernement et de son chef véritable, le Président de la République, qui ont été pris à contre-pied par la crise financière eu égard à leurs orientations fiscales inconséquentes de 2007. Malgré la crise, ils n'ont cependant renoncé à aucun de leurs choix fiscaux initiaux, dans la continuité, du reste, des gouvernements qui se sont succédé depuis 2002.

Je vous épargnerai une longue litanie, mais permettez-moi tout de même de citer quelques exemples : le relèvement du bouclier fiscal, les allègements de droits de succession, les dépenses fiscales improductives. Et la liste n'est pas close, si l'on en juge par l'abaissement du taux de la TVA pour la restauration, mesure onéreuse et, à ce jour, accordée sans contreparties.

[M. Guy Fischer](#). C'est scandaleux !

[Mme Nicole Bricq](#). *A contrario*, le Gouvernement et sa majorité se sont mis en chasse des plus faibles.

[M. Guy Fischer](#). C'est la chasse aux pauvres !

[Mme Nicole Bricq](#). Quelle preuve de grand courage, en effet, chers collègues, que de s'attaquer aux accidentés du travail ! (Huées sur les travées du groupe socialiste et du groupe CRC-SPG, ainsi que sur certaines travées du RDSE.)

[M. Guy Fischer](#). C'est scandaleux !

[Mme Nicole Bricq](#). Ce scandale résonnera longtemps dans la population. Il vient s'ajouter à la suppression l'année dernière de la demi-part des personnes seules ayant élevé un enfant. (Applaudissements sur les travées du groupe socialiste et du groupe CRC-SPG, ainsi que sur certaines travées du RDSE.)

Il est plus facile de réduire sans cesse le nombre des serviteurs de l'État et du public ou de s'attaquer aux crédits de la HALDE, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité – crédits rétablis sur l'initiative des sénateurs socialistes –, que de s'attaquer – on en a encore eu la preuve en fin d'après-midi – aux rémunérations exorbitantes ou de mettre en œuvre une taxation assurantielle du système financier afin d'éviter, une fois la crise financière réglée, que n'éclate une nouvelle bulle nécessitant d'appeler les États et les contribuables à la rescousse !

On voit bien quel est le but de la manœuvre qui consiste, au nom de la vertu des finances publiques, à assimiler toute dépense fiscale à une niche. Or, nous le répétons : toute évaluation des dépenses fiscales doit se faire en fonction de critères d'efficacité économique, d'efficacité environnementale et de solidarité sociale.

Par ailleurs, l'histoire retiendra de quelle manière le Gouvernement a transformé la contribution climat-énergie, qui avait fait l'unanimité lors du Grenelle de l'environnement, en un impôt de plus, impropre, en l'état, à faciliter la transition énergétique de notre pays. (Applaudissements sur les travées du groupe socialiste et du groupe CRC-SPG, ainsi que sur certaines travées du RDSE.)

[M. Philippe Marini](#), rapporteur général de la commission des finances. On ne vous a pas tellement entendu faire de propositions !

[Mme Nicole Bricq](#). Monsieur le rapporteur général, le groupe socialiste a déposé une contribution sur ce sujet dès le mois d'avril de cette année et a beaucoup travaillé sur cette question avec notre collègue Mme Keller.

Chers collègues, alors que s'annoncent des temps difficiles, la question que nous posions au début de ce débat budgétaire – à savoir : qui va payer ? – a trouvé sa réponse : les ménages dits « moyens », c'est-à-dire la France qui se lève tôt, célébrée naguère par Jean-Pierre Raffarin.

Lorsque les modestes effets du plan de relance seront dissipés, la France se retrouvera sur le sable, avec des déficits considérables, un niveau de production durablement inférieur à celui qui était le sien avant la crise, un chômage

massif, des recettes fiscales moindres, alors que les dépenses seront alourdies par la charge de la dette, surtout si les taux d'intérêt remontent.

Quant au grand emprunt qui est en préparation – ne l'oublions pas ! – ...

[M. René-Pierre Signé](#). Ah oui !

[Mme Nicole Bricq](#). ... il nous fait douter de la sincérité du projet de budget...

[M. Guy Fischer](#). C'est bien vrai !

[Mme Nicole Bricq](#). ... que vous vous apprêtez à voter, chers collègues de la majorité. En effet, la véritable loi de finances devrait être constituée du présent projet de loi de finances et du collectif budgétaire dans lequel nous sera présenté le grand emprunt au début de l'année 2010.

Aujourd'hui plus qu'hier, nous savons que la majorité et le Gouvernement sont incapables de répartir de manière juste l'effort qu'ils vont inévitablement demander à la nation.

Mes chers collègues, au lieu de vous « autocélébrer », comme le Chef de l'État l'a encore récemment fait dans le Var, préparez-vous aux débats devant et avec l'opinion !

Le groupe socialiste, en votant aujourd'hui contre votre projet de budget et en défendant demain un projet de société décentralisée, marquée par la confiance de ses acteurs réunis dans un nouveau contrat social,...

[M. Jean-Jacques Hyest](#). On l'attend toujours !

[Mme Nicole Bricq](#). ... appuyée sur une fiscalité juste et efficace, sera au rendez-vous essentiel, le seul qui compte : celui des urnes ! (Vifs applaudissements sur les travées du groupe socialiste et du groupe CRC-SPG, ainsi que sur certaines travées du RDSE.)

[M. René-Pierre Signé](#). Excellent !